



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

325 Rem. Plaire.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

CCCXXV. REMARQUE.

Plaire.

CE verbe se met quelquefois avec *de*, & quelquefois sans *de*; & en certains lieux il est comme indifférent de le mettre ou de le laisser. Je dis comme indifférent, parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'un ou de l'autre, il semble qu'il est toujours mieux de le laisser. Par exemple on dit fort bien *la faveur qu'il vous a plu me faire*, & *qu'il vous a plu de me faire*; mais l'opinion la plus commune est que, *il vous a plu me faire*, est beaucoup mieux dit. Ce seroit une faute de ne mettre pas le *de*, aux phrases suivantes, *il me plaist de faire cela*, *il me plaist d'y aller*, *il ne luy plaist pas d'y aller*; car on ne dira jamais *il me plaist faire cela*, ny *il me plaist y aller*, ny *il ne luy plaist pas y aller*. Et cependant il faut dire par exemple, *afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer*, & non pas *afin qu'il luy plaise de me faire l'honneur de m'aimer*, non seulement à cause de la répétition de deux *de*, mais par la nature même du verbe, qui en cet endroit & en

une

une infinité d'autres semblables aime à se passer de cette particule ; car nous disons tout de mesme , *afin qu'il luy plaise me faire cette grace* , quoy qu'il n'y ait pas lieu de repeter deux fois *de* : Il est vray que pour l'ordinaire on est obligé de se servir de la particule *de* , soit avec le nom , ou avec le verbe , comme , *s'il luy plaisoit m'honorer de ses commandemens* , *s'il luy plaisoit me faire l'honneur de me commander* , tellement que si l'on mettoit encore un *de* , après le verbe *plaire* , cela seroit bien rude , & c'est peut-estre la cause , pour laquelle le plus souvent on n'y met point le *de* , parce que son plus grand usage est en ces sortes de phrases. Et de fait lors qu'il n'y a pas lieu de mettre un autre *de* , je remarque qu'on le met après *plaire* , comme *s'il vous plait de m'oüir* , est fort bien dit , & je doute un peu que *s'il vous plait m'oüir* , soit fort bon.

Quant à ce qui est des phrases , *il me plait de le faire* , *il me plait d'y aller* , & autres de cette nature , où le *de* , ne peut estre omis , peut-estre que c'est pour la mesme raison , qui est qu'il n'y a point d'autre *de* , qui suive. Mais je crois qu'on le peut encore attribuer à une autre cause , à sçavoir à la difference qu'il faut faire entre

E 5

plaire ,

plaire, quand il signifie une volonté absolüe, comme quand on dit, *il me plaist de le faire*, *il me plaisoit d'y aller*, & *plaire*, quand on s'en sert en termes de civilité, de respect & de courtoisie, comme quand on dit, *s'il luy plaisoit me faire l'honneur*, *il luy a pleu me faire une grace*; Car quand il exprime une volonté absolüe, il faut toujours mettre *de*, & quand on l'employe par honneur, souvent on ne le met pas. Il est vray aussi que cette difference peut-estre ne procede que de ce qu'on ne repete point le *de*, après l'un, & qu'on le repete presque tousjours après l'autre.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a fort judicieusement observé, que quand on se sert du verbe *plaire*, pour marquer une volonté absolüe, il est indispensable de le faire suivre de la particule *de*; ce qu'il faut tousjours faire, quoy qu'on la repete ensuite. Ainsi on doit dire, *il me plaist de vous avertir de vos negligences*, quoy que la particule *de* soit repetée dans cette phrase, & non pas, *il me plaist vous avertir de vos negligences*. On ne demeure point d'accord que *la faveur qu'il vous a pleu me faire*, doive estre preferé à *la faveur qu'il vous a pleu de me faire*. Au contraire cette dernière phrase paroist meilleure que l'autre. En general quand *plaire* est employé comme un simple terme de civi-

civilité, il y a beaucoup d'occasions où l'on peut supprimer *de*, comme en cette phrase, *je voudrois bien qu'il vous plust me faire l'honneur de me charger de ce soin.* La particule *de* après *plust*, y mettroit je ne sçay quoy de rude qu'on doit éviter, *je voudrois qu'il vous plust de me faire l'honneur de me charger de ce soin.* Il y a un certain Usage qu'on ne peut bien déterminer, qui fait employer cette particule, ou la supprimer quand il le faut.

CCCXXVI. REMARQUE.

Corrival, complaintes.

C*orrival*, qui signifie proprement, comme chacun sçait, un concurrent en amour, & figurément un compétiteur en toute sorte de poursuite, est devenu vieux, & n'est plus gueres en usage. On ne dit plus que *ri-val*, qui aussi est bien plus doux & plus court. Ainsi nos Poëtes jusques au temps de M. Bertaut inclusivement, ont dit *complaintes*, pour *plaintes*, & ont intitulé leurs *plaintes*, *Complaintes*.

OBSERVATION.

C*orrival* a vieilli entierement, il n'a plus d'usage. *Complaintes* pour *plaintes* n'est pas meilleur. Il n'est plus souffert qu'en cette phrase